

Avancement de grade – cat. A Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique



MAJ 26/04/2024

Références juridiques :

- Loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale
- Décret n° 91-857 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique (musique, danse, art dramatique, arts plastiques)

Avancement au grade de professeur d'enseignement artistique hors classe

Conditions de création du grade

- Selon le taux fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité social territorial

Conditions d'avancement de grade

- Avoir atteint le **6^{ème} échelon** du grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale